

<http://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2008-L-Enseignement.html>



Rentrée 2008 : L'Enseignement Agricole Public fauché comme les blés

- Les Dossiers - Carte scolaire - Archives Structures - Structures rentrée 2008 -

Date de mise en ligne : jeudi 10 juillet 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[FSU](#) (Snetap/Snep/Snesup) - [FO](#) (Sfoerta/Sniae) - [Sgen-CFDT](#) - Syac-[CGT](#)

Communiqué de presse

Rentrée 2008 :

Enseignement Agricole Public : fauché comme les blés !

- Ayant pris connaissance du bilan catastrophique des évolutions de structures pour la rentrée scolaire 2008 -documents transmis seulement la veille du [CNEA](#) du 8 juillet 2008 - les organisations syndicales de l'enseignement agricole public ont fait le constat d'une forte disparité de traitement entre l'enseignement public et l'enseignement privé qui se traduit par un solde de :
 - **moins** 29 classes dans le public,
 - **plus** 3 classes dans le privé.
- Les secteurs les plus particulièrement touchés par les fermetures dans le public sont la filière production (-18 classes) et le niveau VI (-15 classes), alors que le privé n'enregistre que deux fermetures au niveau VI et 4,5 dans la filière production.
- S'étant concertées avant l'ouverture du CNEA, les organisations syndicales de l'[EAP](#) ont décidé d'adopter une position commune et de faire des interventions liminaires pour dénoncer le caractère très inéquitable des décisions prises (contraires à l'engagement d'équité pris par le Ministre) et l'affaiblissement du secteur production, pourtant économiquement lourd d'enjeux et qualifié de "secteur prioritaire" dans les orientations de l'enseignement agricole.
Elles ont souligné le recul de l'enseignement agricole public (réduit à 37 % des effectifs à la rentrée 2007) orchestré par le Ministre et la [DGER](#).
- Après avoir entendu la réponse du Directeur Général, qui a prétendu imputer les évolutions de structures à la seule faiblesse des effectifs de certaines classes, sans tirer aucune conclusion des conséquences néfastes des plafonds de recrutement imposés à l'enseignement public depuis 2004, toutes les organisations syndicales de l'enseignement agricole public (à l'exception du SEA-[UNSA](#)) ont décidé de quitter la séance et de demander à être reçues par le conseiller du Ministre chargé de l'enseignement technique agricole.
Les représentants de la [FCPE](#) et de la FNAF-CGT [1] ont apporté leur soutien aux déclarations de l'enseignement public et ont eux aussi quitté la séance.
- La rencontre avec le Cabinet du Ministre a confirmé l'intégralité des orientations prises par la DGER en matière d'évolutions de structures pour la rentrée scolaire 2008 dans l'enseignement public.
- Les organisations font le constat de la stratégie délibérée du Ministre et du DGER de retarder l'annonce des décisions sur les structures pour la rentrée scolaire 2008 à début juillet, période à laquelle elles sont dans l'incapacité d'informer les personnels.
- Elles prennent acte de cette volonté manifeste de bafouer le dialogue social et **appellent l'ensemble des personnels** et des partenaires attachés à l'enseignement agricole public à **poursuivre les mobilisations dès la rentrée 2008**.

Paris, le 9 juillet 2008



L'intersyndicale s'adresse au Ministre Opposées à la privatisation de l'enseignement agricole, les organisations syndicales s'adressent au Ministre

[1] syndicat CGT des salariés de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt